

Les PE2 et la dominante EPS

Résultats d'une enquête de l'Unité de formation et d'Innovation de l'IUFM de Caen

Motifs

L'Unité de Formation et d'Innovation (UFI) d'EPS décide, au début de l'année 2002-2003, de constituer un groupe de travail sur la « dominante ».

L'objectif est, d'une part, de mieux cerner pourquoi les PE2 choisissent (ou pas) la dominante EPS et quand ils la choisissent, quelle est leur motivation principale : l'approfondissement disciplinaire ou le renforcement de la polyvalence ? Leur choix est-il lié à l'année de formation ou ont-ils déjà la perspective du métier ?

Leurs motivations sont-elles différentes des autres dominantes (arts, L.V.) ?

D'autre part, il semble nécessaire de voir ce que produit concrètement sur le terrain, en terme de pratique professionnelle, l'arrivée de collègues ainsi formés.

De façon corollaire, ce travail sur la dominante doit permettre de repérer les conditions à mettre en oeuvre pour proposer des stratégies de formation efficaces tout au long du processus de formation.

Le premier chapitre expose la philosophie générale de la dominante sous-tendue dans l'enquête proposée.

La deuxième partie analyse les résultats de l'enquête.

Précisons que le questionnaire a été donné au mois d'avril 2003, c'est à dire lorsque la formation était déjà commencée.

1. LA DOMINANTE EPS - ORIENTATIONS GENERALES

Les professeurs d'EPS militent depuis longtemps pour une dominante de formation en EPS, dans le but non pas de spécialiser les enseignants du primaire mais de permettre à tous les élèves de bénéficier d'un enseignement d'EPS de qualité (c'est à dire assuré par des enseignants dont c'est le métier). La dominante EPS est en effet une réponse possible pour développer l'EPS dans les écoles : aujourd'hui, les horaires officiels ne sont pas totalement assurés (la moyenne est de 2h par semaine alors que les programmes en prévoient 3h) et il y a surtout un grand nombre d'intervenants extérieurs (municipaux ou de fédérations sportives) ce qui participe à une forme de déscolarisation de l'EPS.

1.1. La dominante EPS : une personne ressource pour l'école

La dominante pourrait se traduire, à terme, par une « personne ressource EPS » dans chaque école, celle-ci étant chargée de faire en sorte que les élèves aient leur « comptant » d'EPS, en quantité et en qualité (construction de programmations cohérentes, optimisation des équipements). Cela ne débouche pas nécessairement sur des postes « à profil », chaque équipe d'école pouvant « inventer » des fonctionnements, des organisations suivant les compétences de chacun (échanges de service à l'année, ponctuels, travail en doublette ...)

En conséquence, notre enquête s'intéresse à la fois à la dominante en formation mais aussi à ce que le PE compte en faire quand il exercera.

Dans cette optique, l'enseignant à dominante EPS n'est pas obligatoirement un « sportif », mais une personne motivée par ce travail de « personne ressource ». En formation, il s'agira de doter ces enseignant-es de connaissances didactiques, mais aussi d'outils d'analyse de pratiques pour enseigner l'EPS dans leur classe et animer le travail d'équipe.

1.2. Intégrer la dominante PE2 dans un cursus de formation.

La formation à dominante ne peut se limiter à la PE2.

Les 50 heures octroyées pour la dominante pour l'année de PE2 ne peuvent suffire pour atteindre les objectifs ci dessus. Il est indispensable de concevoir la dominante dans un processus : depuis la pré-professionnalisation, la préparation au concours, les contenus de formation de la dominante elle-même en PE2 et l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

- la pré-professionnalisation : nécessite une communication entres les STAPS et le SUAPS¹ de l'Université, de façon à ce que les futurs PE2 aient un « vécu » corporel, culturel minimum.

Notre enquête cherche à savoir si les dominantes EPS sont sportifs-ves ou pas.

- un suivi sur le terrain : les expériences d'options expérimentées jusqu'alors n'ont pas débouché sur des changements de pratique dans les écoles, faute de suivi de l'institution. La mise en place des dominantes à l'IUFM doit être l'occasion d'un travail spécifique de suivi, en partenariat avec les Inspections Académiques et les équipes départementales EPS. .

L'UFI d'EPS se propose d'observer la façon dont les dominantes EPS fonctionnent dans leurs écoles, d'identifier ce qui permet des évolutions et ce qui fait obstacle aux changements.

1.3. La fausse symétrie des 3 dominantes.

Les 3 disciplines choisies par le Ministère posent les mêmes problèmes de fond, en particulier l'articulation entre la polyvalence du maître et la dominante, mais il y a tout de même une « fausse symétrie² » entre les 3 dominantes, qui s'explique par des attentes institutionnelles, des histoires et des « statuts » différents des 3 disciplines.

Pour pouvoir identifier les similitudes et les spécificités, notre enquête s'adresse aux 3 dominantes.

2. ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE.

Le questionnaire de l'enquête se trouve en annexe.

2.1. Le « profil » des dominantes EPS (1^{ère} partie de l'enquête) :

Les hommes sont nettement plus nombreux en dominante EPS (33%) que dans les autres (7%). (Figure N°1).

Comme on pouvait s'y attendre, les dominantes EPS sont plus sportifs-ves (67%) que les autres (34%), (Figure N°2). Mais 4 % d'entre eux ne pratiquent aucune A.P.S.au moment de l'enquête. Constat qui pose obligatoirement la question de la pratique physique pour les dominantes (quelle type de pratique physique leur proposer ? pratique obligatoire ? participation à l'association sportive de l'IUFM ?)

Tous les étudiants ayant un cursus STAPS ont choisi la dominante EPS (ils représentent 20% des dominantes). (Figure N°3).

Signalons que 41% des dominantes EPS n'ont pas bénéficié de l'année de PE1 ; ils sont beaucoup plus nombreux dans ce cas que les autres dominantes (22%). (Figure N°4). Cette remarque est importante parce que l'EPS étant obligatoire au concours et comptant pour 60h en PE1, ceci peut expliquer leur choix en terme de « rattrapage » (voir 2^e partie) ;

Par ailleurs, la moitié des PE2 (toutes dominantes confondues) ne savaient pas qu'ils devraient choisir une dominante en 2^{ème} année.

Ce constat est intéressant : il nous semble en effet important qu'un étudiant qui se destine à être enseignant sache qu'il devra choisir une dominante, et s'organise en conséquence (aller s'inscrire au SUAPS paraîtrait un minimum pour un futur dominante EPS).

2.2. Pourquoi je choisis cette dominante : (2^{ème} partie de l'enquête) :

¹ STAPS : Sciences et Techniques des activités physiques et sportives (filière universitaire)

- SUAPS : Service Universitaire des activités physiques et sportives (centre sportif de l'Université, ouvert à tous les étudiants)

² Expression employée lors des journées d'étude sur la formation dominante à Nancy organisées par les IUFM en janvier 2002

Quelque soit la dominante choisie, 70% des PE2, au moment de leur choix, pensent à la fois à la formation et au métier. Seuls 13% ne pensent qu'à l'année de formation. (*figure N°5*)

Majoritairement, les PE2 choisissent en fonction des contenus proposés (67%). Seuls 2% n'ont pas choisi la dominante EPS parce que les contenus ne leur plaisaient pas (la danse par exemple en a rebuté quelques uns-unes !).

25% des PE2 ont hésité longtemps entre 2 dominantes, mais seulement 5% ont choisi l'EPS par défaut (parce qu'aucune autre dominante leur plaisait) . .

On peut donc en conclure qu'on ne vient pas en dominante EPS par hasard. Ce constat a sans doute des conséquences sur leur choix pour l'exercice du métier (3^{ème} partie).

2.3. La dominante pour renforcer la polyvalence ou pour approfondir (se spécialiser) ?

60 % des dominantes EPS choisissent celle-ci pour approfondir leurs connaissances contre 82 % dans les autres dominantes. 36% de dominantes EPS coche l'item « je me sentais, au contraire démunie en EPS, et donc j'ai choisi de renforcer ma polyvalence », alors qu'ils ne sont que 6% à affirmer qu'ils sont « suffisamment formés en EPS » quand ils choisissent une autre dominante. (*figure N°6*).

Nous rapprochons cette réponse du fait que 41% des dominantes n'ont pas suivi de PE1. Pour être sûr de ne pas leur prêter des intentions erronées sur le rapport polyvalence /dominante, il faudrait poser explicitement la question : avez-vous choisi l'EPS pour « rattraper » la formation que vous n'avez pas eu en PE1. A l'inverse, on pourrait poser la question aux autres dominantes : le fait d'avoir eu déjà 60h de formation en PE1 a-t-il orienté votre choix vers une autre dominante. Nous saurions à ce moment là, si les PE2 sont dans une logique de renforcement de polyvalence ou dans une logique de spécialisation.

Notons que 25% des autres dominantes ont choisi leur dominante pour une autre « raison » (ni renforcement de polyvalence, ni approfondissement) mais en fonction du formateur, des échos de l'année passée, des PE2 présents dans la dominante.

2.4. la dominante EPS et l'exercice du métier

Tous les dominantes E.P.S feront de l'EPS dans leur classe et 66% d'entre eux sont prêts à proposer leurs services à leurs collègues si ceux-ci le souhaitent.

Cette idée d'échange de service se retrouve aussi dans les autres dominantes (60% sont prêts à échanger).

17,7% des non-EPS seraient prêts à déléguer (échanger) leur EPS s'il y a une dominante EPS dans leur école.

Réponse étonnante : 13 % des non-dominantes EPS sont prêts à faire des échanges de services en EPS !

Pour bien comprendre ce phénomène, il faudrait affiner le questionnaire pour savoir pourquoi ces PE2 n'ont pas choisi la dominante EPS (savoir par exemple si ces PE2 ont fait un mémoire en EPS et ont estimé que c'était suffisant pour faire des échanges ; savoir si ce sont des dominantes L.V. et si « l'habilitation » - débouchant sur d'éventuels postes à profil - a été déterminante dans leur choix)

La dernière question porte sur l'utilité de la dominante : seulement 3 % des E.P.S pensent que leur dominante ne sera peut être pas utile dans l'école (contre 22 % dans les autres dominantes).

Sur l'ensemble des dominantes, 12 % des stagiaires sont sensibles à l'idée de se spécialiser et obtenir un poste correspondant (conseiller pédagogique EPS, poste L.V.). Il serait intéressant pour affiner d'avoir des chiffres uniquement pour les LV, seule discipline où les postes « à profil » sont annoncés.

Dans la dominante E.P.S, 10 % seraient intéressés pour passer le C.A.P.E.P.S. interne.

3. PERSPECTIVES .

3.1. Une nouvelle enquête.

Nous prévoyons une nouvelle enquête qui devra :

Mieux différencier les « autres » dominantes. Faire la différence entre LV et Arts semble important. Il se peut en effet que l'habilitation en LV (uniquement le « diplôme ») oriente des choix.

Cette enquête nous montre que la dominante n'est pas intégrée comme une nouvelle composante professionnelle. Il y a sans doute là un déficit d'information en amont de l'IUFM mais aussi un déficit de réflexion collective sur l'évolution du métier en général et dans les 3 dominantes en particulier. La notion de personne-ressource pour un travail en équipe d'école est à développer. Le travail en équipe lui-même devrait faire l'objet d'une réflexion en formation initiale.

Nous proposerons un travail en commun avec les UFI d'Arts et de LV sur cette question.

Entre renforcement de polyvalence et spécialisation, il semble que la dominante soit une variable d'ajustement pour le PE2 qui individualise son parcours.

Il est clair que 50h de formation à dominante en PE2 sont largement insuffisantes, la possibilité d'une dominante dès P.E.1 doit être étudiée ainsi que la relation avec la pré-professionnalisation (pas seulement en STAPS).

Les membres de l'UFI EPS ont décidé de prendre contact avec l'UFRSTAPS et le SUAPS :

- **UFRSTAPS :**
 - Assurer tous les ans une information sur la dominante EPS, possible débouché pour les étudiants
 - Envisager des modules préparatoires au concours (en maths et en français). Beaucoup d'étudiants STAPS ne tentent pas le concours PE, soit parce qu'ils ignorent les exigences, soit parce qu'ils pensent qu'ils ne satisferont pas aux épreuves (en particulier à celle de français).
 - Continuer à organiser des stages de pré-professionnalisation dans les écoles primaires.
- **SUAPS :**

Les étudiants qui ne bénéficient pas de l'année de PE1 vont s'entraîner au SUAPS. Les professeurs EPS des SUAPS sont donc un vecteur d'information important. Une rencontre avec eux permettrait de les informer de la formation à dominante et de voir ce qu'il leur est possible de faire pour inciter les étudiants à se préparer à une future dominante avant d'entrer à l'IUFM. Nous signalons en particulier le cas de la natation. Depuis l'an dernier, l'institution ne vérifie plus (via le concours) si les futurs enseignant-es savent nager ou pas (tout en rappelant aux PE leur responsabilité dans l'enseignement de la natation) ; il serait fort dommageable que des futurs dominantes EPS ne sachent pas nager. Une information spécifique est donc indispensable.

3.2. Le suivi des dominantes en T1, T2, T3.

Nous proposons pour l'année qui vient, de suivre quelques T1 volontaires³ ; suivi qui pourrait constituer un premier recueil de données ouvrant ensuite sur une recherche de l'UFI plus poussée.

N'ayant pas les moyens d'un véritable « suivi » institutionnel, celui-ci pourrait être cette année une observation la plus ouverte possible de 4 ou 5 cas par département. En essayant d'avoir un échantillon de situations assez variées (hommes / femmes ; école avec installations sportives / sans installations ; suivi régulier du conseiller péda / autonomie ; etc.).

Un contact est pris avec les équipes EPS des 3 départements pour donner corps à ce « suivi ».

Conclusion :

L'enquête menée en 2002-2003 sera reprise avec quelques modifications signalées dans le compte rendu.

Le travail du groupe de l'UFI sera essentiellement tourné cette année sur l'observation des T1.

L'UFI demande à la Direction de l'IUFM :

- De prendre des contacts avec l'UFRSTAPS et le SUAPS pour une rencontre sur cette question.
- La possibilité d'inviter à une prochaine UFI les équipes départementales d'EPS (avec remboursements de frais de déplacements pour ces collègues)
- un accord avec Madame la Rectrice et les IA permettant aux PIUFM d'être accueillis dans les écoles où exercent les T1.

Coordonnateur du groupe et rapporteur : Claire Pontais

Equipe 2002-2003: Daniel Marchand, Eric Voisin (Caen), Armelle Desmeulles, Michèle Combe (Alençon), Claire Pontais (Saint Lô)

³ T1 : ce sont les PE sortants de l'IUFM et faisant leur première année d'exercice. T2 : deuxième année, etc.

IUFM Caen – 2002-2003

Enquête sur la dominante EPS 88 réponses - (pour comparaison autres dominantes)

- Femme **67%** (**90%**) - Homme **33%** (**10%**)

Parcours antérieur

- Option EPS au Bac **20,50%** (**10%**)
 Pratique sportive en club - préciser ...**70%**...(**34%**)
- Pratique sportive actuelle :**67%**....(**34%**)
 Peu de pratique sportive **24%**.....(**45%**)
 Absence de pratique sportive **4,5%** (**14%**)

Université

- cursus STAPS **20%** (**0%**)
 autre cursus **75%**
 module de sport (U.V) **5,7%** (3%) - pratique volontaire au SUAPS **24%** (**17%**)

Concours PE

- préparation IUFM en PE1 **56%** (**65%**)
 pas de PE1 **41%** (**22%**)
- dossier sur l'EPS OUI **17** - NON **47**

Savais-tu en PE1 qu'il faudrait choisir une dominante en PE2 ? OUI **27** - NON **51**

Pourquoi as-tu choisi la dominante EPS ?

As-tu plutôt pensé à cette année de formation ou au métier dans l'avenir (année prochaine)

- à la formation **13,6%** (**13%**)
 au métier **14,7%** (**25%**)
 aux deux **71,6%** (**57%**)

Concernant la formation

J'ai choisi l'EPS :

- pour les contenus proposés qui m'intéressaient **62%** (**5% n'étaient pas intéressés par les contenus**)
 par défaut, les autres dominantes ne me plaisaient pas **5,7%**
 j'ai hésité longtemps entre deux dominantes (laquelle) ? **27,3 %** (**23%**)

Mes motivations

- je voulais approfondir des connaissances en EPS (j'avais déjà des "bonnes" connaissances) **60%** (**82%**)
 je me sentais, au contraire démunie en EPS, et donc j'ai choisi de renforcer ma polyvalence **36%** (**autres dominantes : 6% précisent qu'ils ne se sentaient suffisamment formés en EPS**)
 autre raison : **4,5%** (25%)
parce que je connaissais les formateurs, j'avais eu des échos favorables (défavorables) de l'an dernier, pour être avec des gens que je connaissais

Concernant le métier l'année prochaine

J'ai choisi la dominante EPS parce que ça m'intéresse de faire l'EPS :

- dans ma classe **100%** (**87,7%**)
 en échange de service **66%** (**autres dominantes : 13% feraient volontiers l'EPS de leurs collègues si ceux-ci le demandent ; 59% feraient des échanges de services dans leur dominante**)
 si les collègues sont d'accord **14,7%** ; éventuellement si les collègues me le demandent **44%**

J'ai choisi la dominante EPS pour :

- le plaisir d'enseigner cette discipline **91%** (**autres dominantes : 17% échangeront volontiers leur EPS**)
 devenir à terme Conseiller pédagogique en EPS ou formateur **12,5%** (**12,3%**)
 passer la CAPEPS interne pour devenir prof d'EPS **10,2%**
 je ne suis pas du tout sûr-e que ma dominante me serve à quelque chose dans l'école **3,4%** (**22%**)

Remarques : 50h de dominante est insuffisant quand on a pas fait PE1

Enquête sur la dominante (PE2 autres que dominante EPS) 130 réponses

- Femme **90%** - Homme **10%**

Parcours antérieur

- Option EPS au Bac **10%** Pratique sportive actuelle :**34%**....
 Pratique sportive en club - préciser ...**34%**... Peu de pratique sportive **45%**
 Absence de pratique sportive **14%**

Université

- cursus STAPS **0**
 autre cursus
 module de sport (U.V) **4%** - pratique volontaire au SUAPS **17,7%**

Concours PE

- préparation IUFM en PE1 **65%** dossier sur l'EPS OUI : **07** - NON : **84**
 pas de PE1 **22%**

Savais-tu en PE1 qu'il faudrait choisir une dominante en PE2 ? OUI : **42** - NON : **65**

Pourquoi n'as-tu pas choisi la dominante EPS ?

As-tu plutôt pensé à cette année de formation ou au métier dans l'avenir (année prochaine)?

- à la formation **13%**
 au métier plus tard **25%**
 aux deux **57%**

Concernant la formation

Je n'ai pas choisi l'EPS :

- les contenus proposés en EPS ne m'intéressaient pas **2,3%**
 une autre dominante me plaisait mieux **74%**
 j'ai hésité longtemps mais j'ai choisi une autre dominante (laquelle) ...**23%**.....

Mes motivations : je voulais approfondir (voire me spécialiser) dans la dominante que j'ai choisie **82%**

- je me sentais suffisamment formé en EPS et j'ai choisi, au contraire, de renforcer ma polyvalence **6%** (dont 2 qui raye "formé en EPS")
 autre raison : **25%**
 j'ai choisi en fonction des formateurs , parce que j'avais eu des échos défavorables de l'an dernier
 parce que je voulais être avec des PE2 de connaissance

Concernant le métier l'année prochaine

Je n'ai pas choisi la dominante EPS mais :

- je ferai l'EPS dans ma classe **87%**
 j'enseignerai l'EPS et je ferai volontiers l'EPS de mes collègues (s'ils me le demandent) **13,8%**
 si j'ai un PE dominante EPS dans mon école, je ferai volontiers des échanges de service **17,7%**

En ce qui concerne ma dominante

- je souhaite faire des échanges de service et mettre ma dominante au service de l'école **59%**
 je souhaite me spécialiser (éventuellement obtenir un poste "spécialisé") **12%**
 je ne suis pas sûr-e du tout que ma dominante me servira dans l'école **22%**

Remarques : choix restreint de dominante (1), volume horaire dominante trop faible (1), choisit le métier pour la polyvalence (1)

FIGURES :

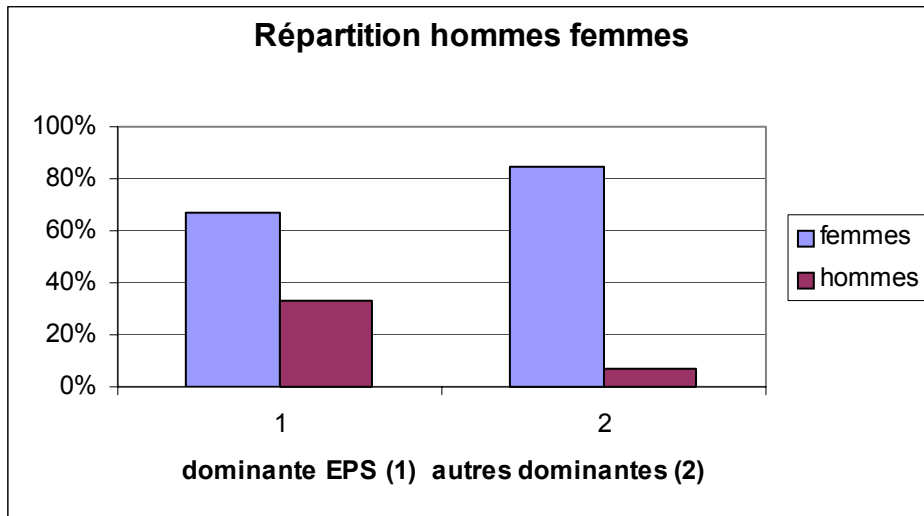


Figure N°1 : répartition hommes/femmes en fonction de la dominante.

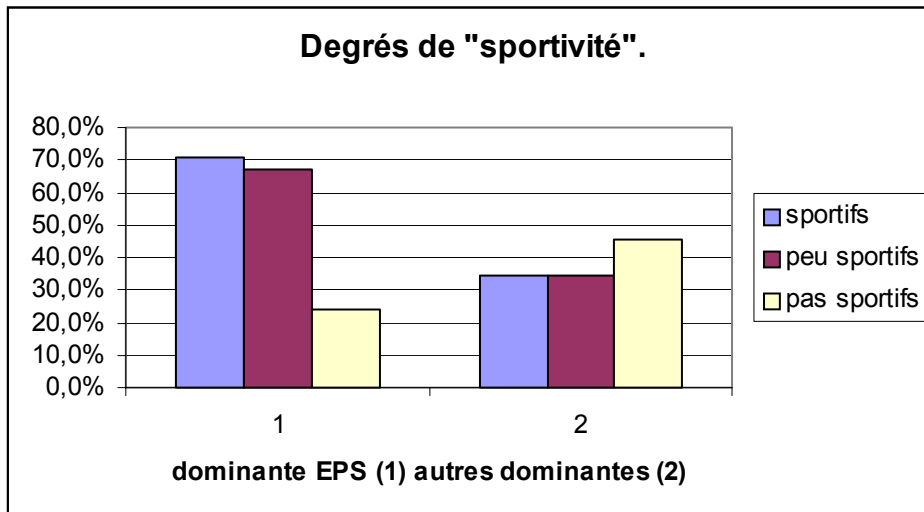


Figure N°2 : sportivité subjective en fonction de la dominante.

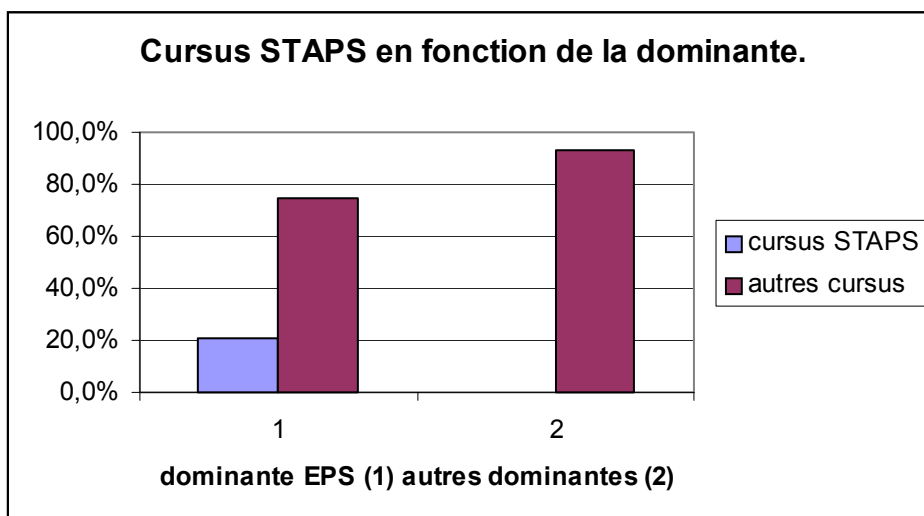


Figure 3 : Cursus STAPS en fonction de la dominante.

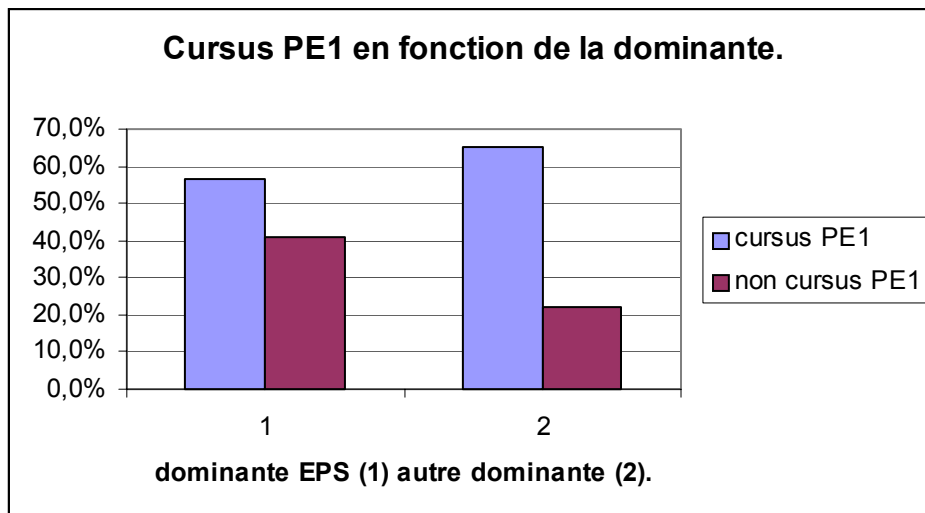


Figure N°4 : Taux de suivi d'un cursus PE1 en fonction de la dominante

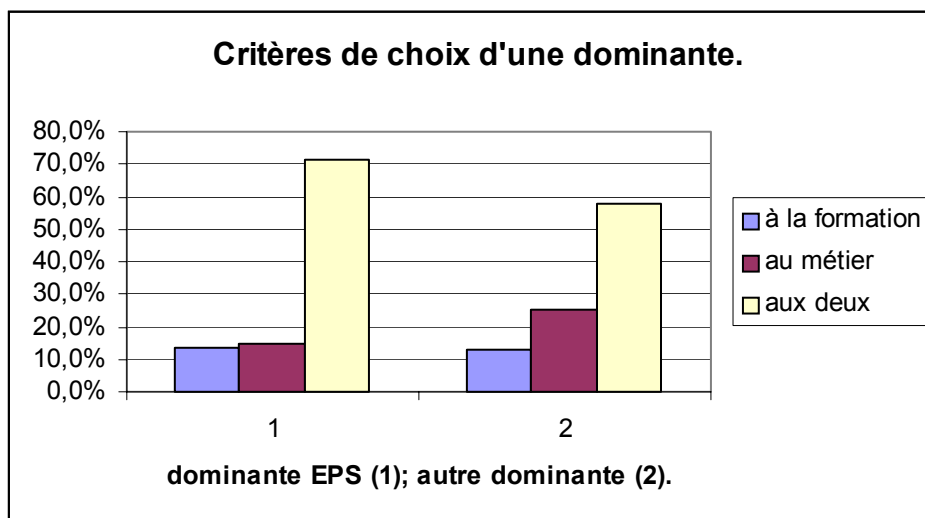


Figure N°5 : Critères de choix d'une dominante.

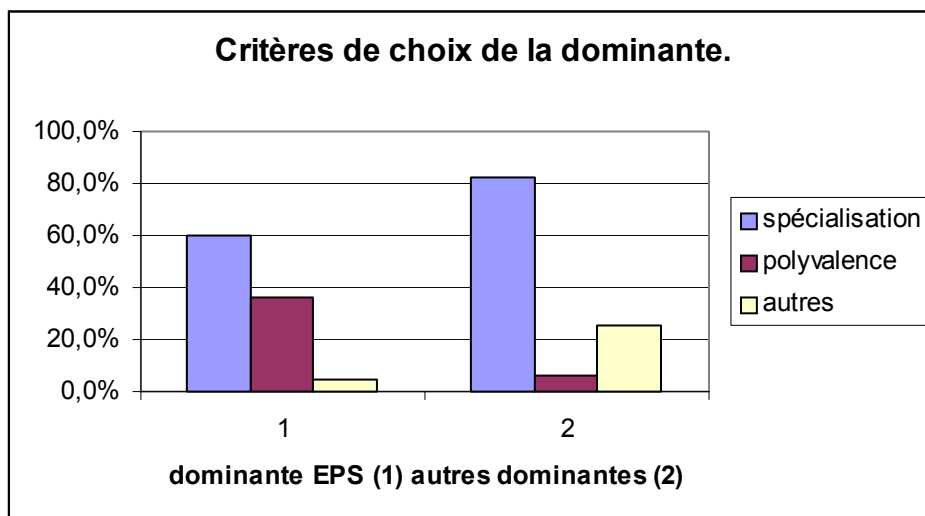


Figure N°6 : Critères de choix d'une dominante.

